



## Changement de lieux de travail

Par **monsieurgerome**, le **18/02/2011** à **14:09**

Bonjour,

Je suis actuellement en poste dans une SSII  
Comme technicien support informatique

je suis chez un client mais détacher du support.

le support général est sur Paris et moi je suis dans le 92

Ce travail me convient plus et j'ai fait une demande de licenciement anticipé  
(nouvel loi)

A ce jour il me reste 21 jours à faire.

Mais voilà ce vendredi mon commercial me téléphone et me demande de finir mon préavis  
sur Paris.

Je perd la voiture de fonction et j'ai plus les mêmes horaires.

Ma question est

1 Peut-il faire un changement de site dans mon préavis ?

Demander le vendredi à 12 h pour le lundi

2 Me prendre la voiture et donc perdre cet avantage

Dans mon contrat je suis mobile mais là je pense que c'est plus pour m'ennuyer que d'autres choses

Merci de votre aide